

# SOCIAL **CULTURE SPORTS**

## CAP N°1 - CAT A

**CONSEILLERS APS, CADRE SOCIAUX-ÉDUCATIFS.** ATTACHÉS DE CONSERVATION...

### **TITULAIRES**

Abedias TRINDADE DE ABREU (PSud - DCJS ) Nathalie DE BRUGADA-VILA (PSud - DCIS) Philipina SOEPARNO (VDN-CCAS) Claire ROULLET (NC - DPJEJ)

## **SUPPLÉANTS**

Adeline ENRICO (PNord - DASSPS) David LUCQUIAUD (PSud - DCJS) Christophe BOUTON (PSud - DCJS) Bruno SALVAI (NC - DJS)

## CAP N°2 - CAT B

**ASSISTANTS SOCIAUX-ÉDUCATIFS, MONITEURS SOCIAUX-ÉDUCATIFS, ÉDUCATEURS APS, ANIMATEURS** SOCIAUX-ÉDUCATIFS, ASSISTANTS DE **CONSERVATION...** 

#### **III TITULAIRES**

Farida TARGE-GALOUL (NC - DP|E|) Julie DUSART (PSud - DPASS) Anne-Elodie BERTIN (CHS) Marlène CALCAR (NC - DPIEI)

## **SUPPLÉANTS**

Mathilde MARIETTE (PSud - DPASS) Sophie GANGUTIA (PSud - DPASS) Saray LE BORGNE (PSud - DPASS) Priscillia POANIEWA (PSud - DCJS)





## **ÉLECTIONS CAP**



Vote par correspondance : Du 06 mai au 14 juin 2024 - 12h00

> **Vote physique:** 13 juin 8h-15h 14 juin 8h-12h





### Les valeurs et l'engagement des élus UT CFE-CGC NC :

C'est avant tout, une présence active aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) et une étude particulière des dossiers de tous les agents avant chaque CAP.

#### Des représentants du personnel qui avec les permanents de l'UT CFE-CGC NC :

- Défendent en toute équité les intérêts des agents (titularisation, avancement, promotion au choix, aptitude...);
- Communiquent auprès des agents sur les grandes étapes de leur carrière (avancements, promotions au choix, examens professionnels...) et sur les grands dossiers (refontes statutaires...);
- Veillent au respect des règles de recrutement dans la fonction publique ;
- Répondent aux questions des différents agents ;
- Assistent les agents auprès des employeurs (difficultés, convocations...);
- Participent aux travaux et sont force de proposition ;
- Contribuent au dialogue social dans toutes les réunions institutionnelles.

# Durant la précédente mandature, les élus et les représentants de l'UT CFE-CGC NC ont œuvré entre autres pour :

- **Préserver les emplois et maintenir la rémunération** de tous les agents de la fonction publique lors des confinements durant la période COVID ;
- Mettre en place le télétravail de manière effective ;
- Créer le dispositif de rupture conventionnelle dans la fonction publique ;
- Obtenir une partie de la revalorisation du point d'indice.

#### Bilan 2019-2023

- Participation active aux réunions avec les différents employeurs et autres institutions avec :
  - La mise en place des CTP pour tous les employeurs publics ;
  - La fusion des statuts des fonctions publiques territoriale et communale ;
- Création d'un congé de paternité dans la fonction publique ;
- Mise en œuvre de dispositions pour la qualité de vie au travail : généralisation du télétravail, horaires aménagés, test dans certaines directions de la semaine des 4 jours;
- Analyse et défense de tous les dossiers des promouvables à l'avancement (Étude et présentation des dossiers non transmis par l'employeur);
- Instauration des critères de promotion au choix et suppression des quotas ;
- Mise en place du recrutement sur titre pour les métiers pénuriques : juriste, comptable...
- Mise en place fin 2023 du groupe de travail avec le membre du gouvernement en charge de la fonction publique sur la revalorisation des assistants sociaux-éducatifs ;
- Élargissement du cumul d'activité;
- Nomination à titre précaire raccourci à 1 an avec reprise de l'ancienneté acquise dans le corps d'origine lors d'un changement de corps;
- Suppression à venir du plafond annuel de ressources afin que les foyers ayant un enfant porteur d'un handicap puissent bénéficier du complément familial sans condition de ressources.

### Pour cette nouvelle mandature, l'UT CFE-CGC NC s'engage à :

- Améliorer et moderniser le fonctionnement des CAP (règlement intérieur, réunion par visio-conférence, valorisation du rôle de l'élu);
- Poursuivre le combat pour la revalorisation du point d'indice ;
- Participer activement à la pérennité de la Caisse Locale de Retraite par des mesures efficientes non radicales ;
- Rajouter un échelon supplémentaire dans toutes les grilles au vu du décalage de l'âge légal de départ à la retraite ;
- Poursuivre le suivi dans la fonction publique de la **mise en œuvre des mesures d'intégration** sur les postes permanents de la fonction publique et de son attractivité afin d'attirer de nouveaux fonctionnaires.

### Objectifs 2024 -2028

- Travailler au reclassement en catégorie A des assistants socio-éducatifs en valorisant les personnels en fin de grille ;
- Veiller au respect des diplômes pour l'intégration de notre filière ;
- Être le relais des agents auprès des RH sur les spécificités de la filière ;
- **Développer la formation continue** pour nos professions ;
- Réviser les concours de la filière pour qu'ils soient plus adaptés à chaque métier ;
- Valoriser l'exécution des missions du cadre supérieur et en donner l'accès aux autres agents ;
- Accompagner les agents nécessitant un reclassement ou une mobilité en cas d'inaptitude ;
- Guider les agents dans leur souhait de changement et soutenir les demandes de mobilité ;
- Ajuster les critères de sélection pour les promotions au choix ;
- Mettre en place un dispositif spécifique à la reconversion professionnelle (hors disponibilité);
- Moderniser le système de l'EAE comme outil d'évolution et de valorisation de l'agent ;
- Élargir la prime d'accueil à tous les agents de la fonction publique en relation avec un public spécifique, hors accueil (Prendre en compte la pénibilité/les contraintes inhérentes à certains métiers);
- Demander la mise en œuvre auprès de chaque employeur de la réglementation instaurant les tickets repas dans le cadre des CTP.

